

ACTION URGENTE

CORÉE DU SUD. LE VERDICT DE NON-CULPABILITÉ D'UN MILITANT EST CONFIRMÉ EN APPEL

Lee Jin-young, propriétaire de la bibliothèque en ligne Labour Books, a été déclaré non coupable par la Haute Cour de Séoul, au titre de la Loi relative à la sécurité nationale, le 11 avril 2018. Ce verdict a été prononcé après que le parquet eut fait appel d'une décision du tribunal le 20 juillet 2017, qui avait déclaré Lee Jin-young non coupable.

Lee Jin-young, militant travailliste et propriétaire de la bibliothèque en ligne Labour Books, a été arrêté et placé en détention le 5 janvier 2017, et inculpé le 3 février 2017 d'infraction à l'article 7 de la Loi relative à la sécurité nationale pour avoir diffusé des documents bénéficiant prétendument à des « organisations hostiles au gouvernement ». Détenu depuis son arrestation, et notamment placé plusieurs fois en détention à l'isolement, il a finalement été libéré le 20 juillet 2017 après que le tribunal du district sud de Séoul l'eut déclaré non coupable.

Le parquet a fait appel de ce verdict, et un second procès a eu lieu devant la Haute Cour de Séoul. La déclaration de non-culpabilité a été confirmée le 11 avril 2018. Le parquet peut encore faire appel, mais le risque que la décision soit annulée est considéré comme faible, tout comme la probabilité que Lee Jin-young soit de nouveau détenu pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 20/17. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa25/5771/2017/fr/>

Nom : Lee Jin-young
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 20/17, ASA 25/8374/2018, 9 mai 2018

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

